

# **CONDITIONS DEBITRICES & CREDITRICES APPLICABLES PAR LA BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO**

**CONDITIONS EN VIGUEUR A PARTIR DE  
DU 1<sup>ER</sup> AOUT 2019**

## **CHAMP D'APPLICATION ET DISPOSITIONS GENERALES**

### **I - CHAMP D'APPLICATION**

Les conditions générales de banque, consignées dans le présent recueil, s'appliquent aux opérations réalisées au Burkina Faso par la Banque Atlantique Burkina Faso (BABF), au profit de sa clientèle.

Les conditions et règlements édictés par les Autorités Monétaires s'appliquent de plein droit même s'ils ne figurent pas explicitement dans le présent recueil. Il en est de même pour les normes découlant d'accords conclus entre la BABF et ses partenaires.

Les conditions sont déclinées conformément aux dispositions de l'Instruction n°004-05-2015 du 08 mai 2015 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), établissant un canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les Etablissements de crédit à leur clientèle, à savoir :

I-Les conditions générales du compte ;

II-Les services rattachés au fonctionnement du compte ;

III-Les services bancaires ;

IV-Les services banque à distance ;

V-La gestion des incidents de paiement ;

VI-Les opérations sur titre ;

VII-Les opérations de change ;

VIII-Les opérations de crédits ;

IX-Les opérations avec l'étranger ;

X-Les autres services (divers).

### **II - DISPOSITIONS GENERALES**

De façon générale, sont à la charge du client, tous impôts et taxes quelconques présents et à venir sur les perceptions prévues par les présentes conditions. Les tarifs mentionnés s'entendent hors taxes.

Toutes les taxes, en particulier la TVA et l'IRC/IRVM, sont intégralement à la charge de la clientèle et retenues à la source suivant les textes en vigueur.

Tout service ou opération donnera lieu à la perception d'une commission à la charge du client à l'exception de ceux définis par l'Instruction de la BCEAO n°004-06-2014 du 25 juin 2014 relative aux services bancaires offerts à titre gratuit par les Etablissements de crédits de l'UMOA à leur clientèle.

#### **2.1. Places bancables et dates de valeur**

-Les places bancables sont celles où la BCEAO est soit installée, soit représentée.

-Les dates de valeur sont toujours exprimées en jours ouvrables. Le samedi est considéré comme jour non ouvrable.

#### **2.2. Monnaie**

Les tarifs indiqués dans le présent recueil sont exprimés en Francs CFA (FCFA) hors TVA sauf disposition expresse contraire. Pour les tarifs en EURO, une parité fixe est établie entre l'EURO et le Franc CFA à raison de 1 EUR pour 655, 957 FCFA.

### 2.3. Périodicité d'arrêté des comptes

Les arrêtés sont effectués aux périodicités suivantes :

- Comptes de chèques et comptes courants : chaque fin de mois
- Comptes d'épargne : deux fois par an en fin juin et fin décembre

### 2.4. Opérations interbancaires

Les opérations entre banques ne sont pas soumises aux conditions fixées par le présent texte.  
En cas de crédit consorcial, l'accord des banques du consortium peut amener à déroger aux conditions du présent texte.  
Une commission d'arrangement sera prise dans les cas de risk sharing inter-filiales.  
Les crédits aux établissements financiers peuvent également être accordés à des conditions spéciales.

### 2.5. Taux débiteurs

- Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de : **11%**
- Le Taux d'usure est de **15%** à partir du 1er janvier 2014
- Le Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire (T.M.M) : **4,5000%** à fin mars 2019.
- Le Meilleur Taux Débiteur de la BABF (MTD) varie en fonction des conditions du marché ; il est fixé actuellement à **9%** soit **le TBB-2 ou le T.M.M +4,50**

### 2.6. Autres frais à la charge du client.

Les frais de télex / Swift / téléphone / fax / courrier, sont appliqués sur la base du tarif pratiqué par les différents prestataires majorés de 50%. Ces frais sont à la charge du client lorsqu'ils sont exposés.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

I-CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	<b>Conditions d'ouverture de compte</b>	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Gratuit
1.1.1.7	Compte-joint	
1.1.1.7.1	Compte chèque	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Comptes-indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèque	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de compte	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Libre
	Comptes d'Epargne Atlantique (solde minimum rémunéré)	5 000 000
	Dépôt à terme	5 000 000
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Suivant tarif sté d'assurance
1.2	<b>Conditions de Clôture de compte</b>	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Gratuit
1.2.7	Compte-joint	
1.2.7.1	Compte chèque	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Comptes-indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	
	Frais d'expédition ou de signification de lettre de clôture juridique.	Frais réels
1.2.10	Attestation de clôture de compte	10 000
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

**II-SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE**

2.1	<b>Gestion de comptes</b>	
2.1.1	<b>Conditions débitrices et frais</b>	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteurs (MTD) appliqué à la clientèle	9%
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	1/12%/mois Min. 5 000
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Gratuit
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	2 500
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	2 500
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	<b>Salariés</b>	
	Compte chèque simple	1 500
	<b>Offres Packagées</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack Econo (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte KORA)</li> </ul>	7 000/an
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack Atlantique (compte chèques*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte VISA BALAFON1, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	2 500/mois
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack Etudiant (compte chèques*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte KORA)</li> </ul>	800/an
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack étudiant (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte VISA BALAFON1, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	1 500/an
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack Jeunes actifs (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte VISA BALAFON, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	5 500/an
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack Premium (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte VISA BALAFON, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	8 000/mois
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack Gold (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte VISA GOLD, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage, protection d'achat)</li> </ul>	10 000/mois
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack PLATINIUM (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement ANET, carte VISA PLATINIUM, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage, protection d'achat)</li> </ul>	15 000/mois
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack PRO (compte chèque*, abonnement amobile*, carte VISA BALAFON1, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	1 626/ mois
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack PRO PLUS (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement Anet, carte VISA BUSINESS, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	5 726 / mois
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack PRO prestige (compte chèque*, abonnement amobile*, abonnement Anet, carte VISA GOLD, Assurance Débit frauduleux, assistance voyage)</li> </ul>	7 202 / mois
	<b>Retraités</b>	Gratuit

	Etudiants fonctionnaires (sans chéquier)	Gratuit
2.1.1.8	Arrêté de compte	Cf 2.1.1.1 à 2.1.1.7
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	1 500
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	Néant
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement.	Non commercialisé
2.1.1.12	Assurance automobile	Svt tarif sté assur.
2.1.2	<b>Relevés de compte</b>	
2.1.2.1	Mensuel	
	Papier	Gratuit
	Electronique	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	
	Papiers	2 500
	Electronique	1 000
	DAB/GAB	Gratuit
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	5 000
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	<b>Autre type de relevé de compte</b>	2 000
2.1.5	<b>Attestations bancaires</b>	
2.1.5.1	Attestation de solde	15 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	
	Salarié	25 000
	Marché	50 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	
	Attestation de prêt soldé ou de remboursement anticipé	5 000
	Attestation de visa/carte de séjour	25 000
	Attestation de domiciliation bancaire	25 000
	Attestation de prise en charge	50 000
	Attestation de bonne collaboration	50 000
	Attestation de capacité financière sur marché	0,1% Min 100 000
	Attestation de capacité financière achat terrain	0,1% Min 75 000
	Attestation de capacité financière / frais d'études	100 000
	Attestation de capacité financière / agrément	150 000
	Attestation de ligne de crédit sur marché	0,1% Min 100 000
	Attestation de versement	10 000
	Attestation de compte bancaire	10 000
	Attestation d'engagement	25 000
	Attestation de virement irrévocable	100 000
	Autre type d'attestations bancaires	100 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement espèces en compte	50
2.1.7	Frais pour procuration	5 000
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargnes contractuelles	
	<b>Plan Epargne Logement</b>	
	Durée minimum d'épargne	04 ans
	Dépôt minimum mensuel	25 000
	Taux d'intérêt	4%
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargnes	

	Compte d'Epargne Atlantique	3,75% l'an versés semestriellement
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle.	
	Plan Epargne Logement	4%
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	
	Compte d'Epargne sur Livret (dans la limite d'un montant maximum de 10 millions de FCFA)	3,5% / l'an versés 2 fois par an.
	Compte d'Epargne sur Livret (Montant supérieur à 10 millions de FCFA)	Non rémunéré.
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	
	Dans la limite d'un plafond fixé à dix (10) millions de francs CFA et d'une échéance d'un an au plus.	Conditions BCEAO.
	Plus de dix (10) millions de francs CFA	Négociable
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	
	Compte à vue	Non rémunéré
2.2	<b>Moyens de paiement</b>	
2.2.1	<b>Chèques</b>	
2.2.1.1	Délivrance de chèquiers	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette (à reverser au Trésor Public)	25 / feuillet
2.2.1.1.3	Lettre chèques	Frais confection
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	
	Client	10 000
	Non clients	25 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	
	Client	10 000
	Non clients	50 000
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Tarifs transferts (8.4.2)
2.2.1.2	Chèques de guichets	2 500
2.2.1.3	Certification de chèque	10 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque/chèque certifié	5 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
	Sur chèque	5 000
	Sur chèquiers	15 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chèquiers	
	Frais de conservation de chèquiers (si non retirés après 3 mois)	2 000
	Frais de destruction de chèquiers (si non retirés après 6 mois)	3 000
	Annulation de chèquiers sur demande du client	3 000
2.2.1.8	Frais de rejets impayé suite à l'absence ou insuffisance de provision	
	Tireur BABF	
	Frais de rejet	10 000
	Retrait de chèquiers (si injonction non respectée)	15 000
	Remettant	5 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < 5 000 FCFA	2 000
2.2.1.10	Expédition de pli à domicile (sous pli simple)	Frais d'expédition

2.2.1.11	Expédition de pli à domicile (sous pli recommandé)	
	Sur place	Frais d'expédition
	A l'étranger	Frais d'expédition
2.2.1.12	Autres type de chèques	Néant
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Non commercialisé
2.2.1.14	Encaissement des chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement des chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement des chèques hors UEMOA	Cf opérations avec l'étranger
2.2.2	<b>Cartes bancaires</b>	
2.2.2.1	Renouvellement/cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	Néant
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale et UEMOA)	
	KORA (1 an)	7 500
	TAM TAM (1 an)	5 000
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	
	Aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	Gratuit
	Aux Guichets Automatiques de Banque des confrères UEMOA	Tarifs banque hôte
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	
	Carte Prémium (durée 2 ans)	6 560 (10 EUR)
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	
	Carte KORA	7 500
	TAM TAM	5 000
	Cash	10 000
	Traveler	10 000
	Duplication	
	Carte KORA	7 500
	TAM TAM	5 000
	Cash	10 000
2.2.2.1.3	Les services de transferts rapides de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Voir tarif s'il existe
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD etc...)	
	<b>Frais de fabrication</b>	
	MasterCard Premium BABF	98 394 (150 EUR)
	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000
	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
	<b>Frais de renouvellement</b>	
	Traveler (Mastercard)	10 000
	MasterCard Premium BABF	98 394 (150 EUR)
	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000



	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
	Cash (1 an)	10 000
	Traveler (Mastercard)	10 000
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	
	Cash	2%. Mini. 1000 Maxi. 50 000
	Traveler Mastercard	2,5%. Mini. 1 500 Maxi. 100 000
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) BABF	
	Cash	Gratuit
	Traveler Mastercard	Gratuit
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) Burkina Faso hors BABF	
	Cash	Tarif banque hôte
	Traveler Mastercard	3 280 (5 EUR)
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) hors Burkina Faso	
	Cash	500
	Traveler Mastercard	3 280 (5 EUR)
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	Cf fiche produit
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) Burkina Faso	Gratuit
2.2.2.1.5.7	Achat TPE et Internet hors Burkina Faso	
	Cartes sous régionales GIM-UEMOA	Gratuit
	Cartes Internationales VISA/Mastercard	Gratuit
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichet Automatique de Banque (GAB)	
	Sur GAB BABF	Gratuit
	Sur autres GAB hors GAB BABF	
	Cartes VISA	
	Inter-filiale ABI	200
	GIM-UEMOA	234
	International hors GIM	Cdts banque hôte
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les GAB et les TPE	
	Cartes sous régionales GIM-UEMOA	Gratuit
	Cartes Internationales VISA/Mastercard	Cdts banque hôte
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les GAB et les TPE	
	Cartes sous régionales GIM-UEMOA	Gratuit
	Cartes Internationales VISA/Mastercard	Cdts banque hôte
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	Coût d'acquisition
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	
	Relevé mensuel de compte en ligne	Gratuit
	Abonnement E-Banking BABF (mensuel)	Gratuit
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur BABF	Gratuit
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	
	KORA	7 500
	TAM TAM	5 000
	Cash	10 000
	Traveler	10 000
	MasterCard Premium BABF	98 394 (150 EUR)

	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000
	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Tarif confection
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Tarif confection
2.2.2.5	Réédition de code confidentiel ou recalcul PIN	
	KORA	2 500
	TAM TAM	2 500
	Cash	2 500
	Traveler	5 000
	MasterCard Premium BABF	5 000
	VISA Business BABF	5 000
	VISA Gold BABF	5 000
	VISA BALAFON BABF	2 500
	VISA BALAFON1 BABF	2 500
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.7	Opposition sur cartes	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	
	KORA	5 000
	TAM TAM	5 000
	Cash	5 000
	Traveler	10 000
	MasterCard Premium BABF	10 000
	VISA Business BABF	10 000
	VISA Gold BABF	10 000
	VISA BALAFON BABF	5 000
	VISA BALAFON1 BABF	5 000
	Frais de mainlevée d'opposition	
	KORA	1 000
	TAM TAM	1 000
	Cash	1 000
	Traveler	2 500
	MasterCard Premium BABF	5 000
	VISA Business BABF	Gratuit
	VISA Gold BABF	Gratuit
	VISA BALAFON BABF	Gratuit
	VISA BALAFON1 BABF	Gratuit
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond,.....)	5 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	
	Sur place (pli simple)	2 000
	A l'étranger (pli recommandé)	Au réel
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	10 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte) (frais annuels)	
	KORA	Gratuit
	TAM TAM	Gratuit
	Cash	Gratuit

	Traveler	Gratuit
	MasterCard Premium BABF	Gratuit
	VISA Business BABF	Gratuit
	VISA Gold BABF	Gratuit
	VISA BALAFON BABF	Gratuit
	VISA BALAFON1 BABF	Gratuit
2.2.2.13	Prestations services monétiques	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	DAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.3	DAB dans la zone UEMOA (GIM-UEMOA)	
	KORA	500
	TAM TAM	500
	Cash	500
	Traveler	3 280
	MasterCard Premium BABF	4% min 6 560
	VISA Business BABF	500
	VISA Gold BABF	500
	VISA BALAFON BABF	500
	VISA BALAFON1 BABF	500
2.2.2.13.1.4	DAB hors zone UEMOA	
	Traveler	3 280 (5 EUR)
	MasterCard Premium BABF	4% min 6 560 (10 EUR)
	VISA Business BABF	2% plus 1 000
	VISA Gold BABF	2% plus 1 000
	VISA BALAFON BABF	2% plus 1 000
	VISA BALAFON1 BABF	2% plus 1 000
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banque (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Tarif banque hôte
2.2.2.13.2.3	Consultation édition d'historique de solde	
	GAB de la banque du client	Gratuit
	DAB autres banque locales ou UEMOA	Tarif banque hôte
	Cartes VISA	
	Inter-filiale ABI	200
	GIM-UEMOA	234
	International hors GIM	200
	Autres prestations services monétiques	
	Cash Advance	
	VISA BABF	
	ON US/Inter-filiale ABI et GIM-UEMOA	2 000
	Internationale hors GIM	15 000
	Frais de résiliation	
	Traveler	
	Frais	16 399 (25 EUR)
	Fenêtre d'opération	7 jours

	VISA-Business-Gold-BALAFON et BALAFON1	5 000
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
	Au Burkina	
	Hors du Burkina	
	Cartes sous régionales GIM-UEMOA	Gratuit
	Cartes Internationales VISA/Mastercard	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors Zone UEMOA	
<b>2.2.3</b>	<b>Virements et prélèvements</b>	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers	
	Virement SICA UEMOA	2 000
	Virement STAR UEMOA	2 000
2.2.3.1.4	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA	
	Intra-groupe ABI	17 500
	Autres banques (SICA-UEMOA sous régionale)	17 500
	Autres banques (STAR-UEMOA)	
	Commission fixe	17 500
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Création de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	Voir 2.2.3.1.2 à 2.2.3.1.5
2.2.3.1.8	Modification de Virements Permanents	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
	Aux guichets d'une agence BABF	5 000
	Aux guichets des filiales ABI	5 000
	Aux guichets d'autres banques dans l'UEMOA	Voir 2.2.3.1.2 à 2.2.3.1.5
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.2.1	Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.2.2	Exécution de l'opération	5 000
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	6 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement	
	Support télétransmission	Gratuit
	Support papier	5 000
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision) à la charge de l'émetteur	5 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit

\*Ne fait pas parti de la structure des coûts du package.

**III-SERVICES BANCAIRES**

3.1	<b>Dates de valeurs appliquées<sup>1</sup></b>	
3.1.1	<b>Virements reçus</b>	
	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement	J+1
3.1.2	<b>Remise de chèque</b>	
	Remise de chèque interne	
	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement	J+1
	Remise de chèque confrères (jour ouvré)	J+1
	Remise de chèque Zone UEMOA	
	Compensation sous régionale	J+1
	Encaissement bilatéral	J+1
	Remise de chèque hors Zone UEMOA	
	Zone EURO	J+1
	J= Jour effectif d'encaissement	
	Reste du Monde	J+1
	J= jour effectif d'encaissement	
3.1.3	<b>Remise d'effets à l'escompte</b>	
	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise	J+1
3.1.4	<b>Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques</b>	
	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération	J-1
3.1.5	<b>Versements et retrait d'espèce</b>	
	Versement espèces	
	Crédit le jour de l'opération	J
	Retrait espèces	
	Débit le jour de l'opération	J
3.1.6	<b>Livrets d'épargne</b>	
	Dépôt espèces	Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement
	Retrait espèces	Débit, le premier jour de la quinzaine précédent le retrait.
3.2	<b>Frais liés aux services bancaires</b>	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet.	Gratuit
	Chèque de Guichet	2 500
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	Cf. tarif 2.2.1.1.4 et 2.2.1.1.5
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	
3.2.5	Rejet de chèque	Cf. tarif transferts 8.4.2
	Tireur BABF	

<sup>1</sup> Prescription de l'article 30 de la décision n°397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO.

	Frais de rejet	10 000
	Retrait de chéquier (si injonction non respectée)	15 000
	Remettant	6 000
3.2.6	Demande d'opposition	
	Sur chèque	5 000
	Sur chéquier	15 000
3.2.7	Incidents sur compte (Avis à tiers détenteur-ATD, Saisie-arrêt)	10 000
3.2.8	Protêt	15 000
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Non commercialisé
3.2.14	Frais de nantissement	
	Frais fixe	20 000
	Frais du notaire	Frais réels du Notaire
3.2.15	Frais de Saisie Attribution, Avis à Tiers Détenteur (ATD)	20 000
3.2.16	Frais de reclassement	5 000

#### IV-SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	2 500/mois
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Tarif opérateur
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Conditions négociées
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	
	Centre d'appel	Tarif opérateur
4.6	Services SMS	Tarif opérateur
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	1 000/mois
4.8	Téléchargement de fichier WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9	Transfert à partir d'une carte	
	Cartes GIM-U	1 000/opération
	Cartes prépayées VISA	Non commercialisé

#### V-GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	7 500
5.2	Frais de mainlevée d'opposition à la Banque Centrale	7 500
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	2 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	2 000 + Coût postal
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	
	Lettre d'avertissement	5 000

	Lettre d'injonction	5 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	5 000
5.7	Certificat de non-paiement	10 000
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	
	Frais d'huissier	Frais réels à répercuter
	Chèques payés sur compte en interdiction bancaire	25 000
	Frais de retrait de chéquier en cas de non restitution	25 000
	Frais par service de paiement rejeté pour défaut/insuffisance de provisions	5 000

## VI-OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
	Achat	
	EURO (taux de change fixe de 1 EURO pour 655,957 FCFA).	Gratuit
	Dollars US (USD)	Cours marché -19 points
	Autres devises	N/A
	Vente	
	EURO (taux de change fixe de 1 EURO pour 655,957 FCFA).	2% maximum.
	Dollars US (USD)	Cours marché +24 points.
	Autres devises	N/A
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Tarif émetteur
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	Tarif émetteur
6.4	Autres crédits à court terme (TBB+Marge)	Cf. tarifs crédits 7.1.4
6.4	Autre types d'opération de change	
	Avec les bureaux de changes Agréés	Conditions par bureau.

## VII-OPERATIONS DE CREDIT

	MTD= TBB-2	9%
<b>7.1</b>	<b>Crédit à la consommation (taux d'intérêts à déterminer par rapport au MTD<sup>2</sup>+Marge)</b>	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	MTD+2%
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	MTD+6%
7.1.3	Facilité de caisse	
	Facilité de caisse convenue et formalisée	MTD+2%
	Facilité de caisse convenue et non formalisée	MTD+6%
7.1.4	Autres crédits à court terme	MTD+0%
<b>7.2</b>	<b>Crédits à l'habitat</b>	
7.2.1	Moyen Terme (MTD+Marge)	MTD+0%

<sup>2</sup> Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle

	Prêt Epargne Logement	MTD-2%
7.2.2	Long Terme (MTD+Marge)	MTD+0%
<b>7.3</b>	<b>Crédit-bail</b>	
	Mobilier	Non commercialisé
	Immobilier	Non commercialisé
<b>7.4</b>	<b>Autres opérations connexes aux crédits</b>	
7.4.1	Frais de mainlevée	
	Frais de mainlevée d'hypothèque	50 000
	Autres mainlevée	25 000
7.4.2	Assurance sur prêt particuliers	Tarifs Assureurs
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrements)	50 000
7.4.4	Frais de mainlevée promesse d'hypothèque	25 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	2 500
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement (en sus du taux du crédit)	2% l'an
7.4.7	Frais d'état d'engagement	5 000
7.4.8	Frais d'anticipation	
	Clôture anticipée aux fins de réaménagements internes	30 000
	Clôture anticipée pour tout autre motif	7 000 / échéance non échue Min 100 000
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêts	1%. Min 15 000
7.4.10	Autres opérations de crédits	Suivant type de crédit
7.4.11	Autres assurance sur prêts particuliers	Tarifs assureur
7.4.12	Avenant sur contrat de prêt	5 000
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	5 000
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	5 000
7.4.15	Autres modification nécessitant une rédaction d'acte	5 000
7.4.16	Demande de réédition de tableau d'amortissement	2 500
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité) (en sus du taux de crédit)	2%
7.4.18	Commission d'engagement	Gratuit
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	
	Commission de manipulation	5 000/ effet
	Commission d'endos	Gratuit
	Port de lettre	1 000
	Frais de prorogation (au cas où)	25 000
	Frais de retour impayé (au cas où)	15 000
7.4.20	Cautions et avals	3% l'an

## VIII-OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

<b>8.1</b>	<b>Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)</b>	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation	15 000
8.1.1.2	Frais de port de lettre	1 000
	Frais de courrier express	Frais d'envoi à répercuter



8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus.	Transferts en devises
8.1.1.4	Frais d'impayé	10 000
<b>8.2</b>	<b>Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA</b>	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.2.2	Frais d'encaissement	Gratuit
8.2.3	Frais de manipulation	5 000
8.2.4	Frais de SWIFT	10 000
8.2.5	Frais de port de lettre	5 000
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	10 000
8.2.7	Frais fixes d'impayés	Cf. frais d'impayés 2.2.1.8
<b>8.3</b>	<b>Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger</b>	
8.3.1	Frais de dossier	15 000
	Commission de change en sus sur chèque en devises autre que l'EURO	Transferts en devises
<b>8.4</b>	<b>Transferts</b>	
8.4.1	Transferts Zone UEMOA	
	Commissions fixes	17 500
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (transfert Swift avec change en autres devises)	
	Commission de transfert	
	De 1 à de 10 millions de francs CFA	25 000
	De plus de 10 millions à 25 millions de francs CFA	55 000
	De plus de 25 millions à 50 millions de francs CFA	80 000
	De plus de 50 millions à 100 millions de francs CFA	150 000
	Au-delà de 100 millions de francs CFA	200 000
	Taxe de transfert hors UEMOA (à reverser au Trésor Public)	0,6%
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (transfert Swift sans change)	
	Commission de transfert	1,2% Min: 25 000
	Taxe de transfert hors UEMOA (à reverser au Trésor Public)	0,6%
8.4.3	Autres types de transferts	
	Transfert rapide d'argent interne ABI	
	Autres réseau de transfert rapide d'argent	Tarif plateforme de transfert
	Transferts rapide d'argent	Tarifs opérateurs
	Mobile Banking	Tarif affiché.

## IX-AUTRES SERVICES (divers)

<b>9.1</b>	<b>Frais de recherche de documents (en unité)</b>	
9.1.1	0 à 30 jours	7 500
9.1.2	30 à 60 jours	8 500
9.1.3	60 à 90 jours	10 000
9.1.4	Plus d'un an	15 000
9.1.5	Supplément par photocopie	2 000
<b>9.2</b>	<b>Boîtes à lettre</b>	20 000
<b>9.3</b>	<b>Location de coffre-fort</b>	Non commercialisé
<b>9.4</b>	<b>Frais de reproduction de clé</b>	Non commercialisé

9.5	<b>Demande de renseignements sur client</b>	5 000
9.6	<b>Demande de renseignements financiers</b>	20 000
9.7	<b>Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)</b>	50 000
9.8	<b>Abonnement mensuel au site internet</b>	1 000
9.9	<b>Successions</b>	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	25 000
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	Jusqu'à 50 000 de francs CFA	5 000
	De 50 001 à 500 000 francs CFA	10 000
	De 500 001 à 1 000 000 de francs CFA	20 000
	Plus de 1 000 000 francs CFA	50 000
	Plus de 2 000 000 francs (frais du notaire en sus)	50 000
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte / solde >=100 000	10 000
9.10	<b>Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)</b>	Gratuit
9.11	<b>Frais relatifs saisie-arrêt/Avis à Tiers Débiteurs ou opposition administrative</b>	20 000
9.11.1	Lettre d'avertissement	Cf. tarif 5.5
9.11.2	Lettre d'injonction	Cf. tarif 5.5
9.12	Attestation d'avoirs	10 000
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	20 000
9.14	<b>Autres types de services</b>	
	Collecte de fonds	Sur négociation.
	Attestation de solde	15 000
	Attestation de compte	10 000
	Avis de sort demandé par le cédant	5 000
	Lettre de recommandation	50 000
	Frais pour restitution de titre (dépôt libre)	50 000
	Frais de visite de chantier	Au réel
	Banque Unique	Tarifs BU



## TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

## I-CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	<b>Conditions d'ouverture de compte</b>	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société)- à décliner par type d'instrument	Non commercialisé
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Libre
	Dépôt à terme	5 000 000
1.1.1.5	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	Non commercialisé
1.2	<b>Conditions de Clôture de compte</b>	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) (par type d'instrument)	Non commercialisé
1.2.3	Compte courant (société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	
	Frais d'expédition ou de signification de lettre de clôture juridique	Frais réels
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

## II-SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	<b>Gestion de comptes</b>	
2.1.1	<b>Conditions débitrices et frais</b>	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteurs (MTD) appliqué à la clientèle= TBB-2	9%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	1/12%/mois Min. 25 000
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit du compte courant	0,025% / mois Min. 10 000
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	5 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	5 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	SA, SARL	10 000
	Organisme, Projet, ONG	10 000
	Entreprise individuelle	4 000
	Associations	Gratuit
	Compte en devises	30 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	Cf 2.1.1.1 à 2.1.1.6
2.1.2	<b>Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</b>	1 500
2.1.2.1	Relevé de compte	Cf 2.1.2.2 à .4
2.1.2.2	Mensuel	

	Papier	Gratuit
	Electronique	Gratuit
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	
	Papiers	3 500
	Electronique (E-relevé)	2 000
	DAB/GAB	Gratuit
2.1.2.4	Autres périodes (tarif par mois)	5 000
	Relevé quotidien par message Swift MT 940 (tarif mensuel)	10 000
2.1.3	<b>Attestations bancaires</b>	
2.1.3.1	Attestation de solde	25 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement etc...	50 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	
	Attestation de non engagement sur un marché	150 000
	Attestation de prêt soldé	50 000
	Attestation d'ordre de virement	50 000
	Attestation de bonne collaboration	150 000
	Attestation de ligne de crédit	0,1% Min 100 000
	Attestation de pré-qualification / PPP	0,1% Max 10 millions
	Attestation de capacité financière sur marché	0,1% Min 100 000
	Attestation de capacité financière achat terrain	0,1% Min 100 000
	Attestation de capacité financière / frais d'études	100 000
	Attestation de capacité financière / agrément	250 000
	Attestation de ligne de crédit sur marché	0,1% Min 100 000
	Attestation de versement	25 000
	Attestation de compte bancaire	25 000
	Attestation de virement irrévocable	25 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement espèces en compte	50
2.1.5	Frais pour procuration	5 000
	Autres types de conditions débitrices	
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	3,5%/an(reversés 2 fois par an)
2.1.6.2	Autres dépôts	
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	
	Pour un montant maximum de 10 000 000 de Francs CFA et d'une échéance d'un an au plus.	Conditions BCEAO
	Montant sup à 10 000 000 de Francs CFA pour une durée de plus d'un an	Négociable
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	Négociable
2.2	<b>Moyens de paiement</b>	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquiers	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
	Chèques non barrés/vignette (à reverser au Trésor Public)	25 / feuillet
2.2.1.1.2	Lettre chèques	Frais de confection
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	
	Client	15 000
	Non clients	25 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	

	Client	15 000
	Non clients	50 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Cf transferts 9.4.2 à 9.4.3
2.2.1.2	Certification de chèque	15 000
	Annulation de certification	5 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
	Sur chèque	5 000
	Sur chèquiers	20 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000
2.2.1.6	Frais de destruction de chèquiers non retirés	
	Frais de conservation de chèquiers (si non retirés après 3 mois)	10 000
	Frais de destruction de chèquiers (si non retirés après 6 mois)	15 000
	Annulation de chèquiers sur demande du client	Gratuit
2.2.1.7	Frais de rejets impayé suite à l'absence ou insuffisance de provision	
	Tireur BABF	
	Frais de rejet	10 000
	Retrait de chèquiers (suite injonction)	20 000
	Remettant	6 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé pour montant < 5 000 FCFA	2 000
2.2.1.9	Expédition de chèquiers à domicile (sous pli simple)	Frais d'envoi à répercuter
2.2.1.10	Expédition de chèquiers à domicile (sous pli recommandé)	Frais d'envoi à répercuter
	Sur place	Frais d'expédition
	A l'étranger	Frais d'expédition
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	Cf tarif rejet 2.2.1.7
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	Non commercialisé
2.2.1.13	Encaissement des chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement des chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.2	Encaissement des chèques hors UEMOA	Cf Opérations avec l'étranger
2.2.2	<b>Cartes bancaires</b>	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
	KORA (2 ans)	7 500
	TAM TAM (1 an)	5 000
	Cash (1 an)	10 000
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) /Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	
	Aux GAB/DAB dans la banque du client	Gratuit
	Aux GAB/DAB des confrères de la zone UEMOA	Tarif banque hôte
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	
	Aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	Gratuit

	Aux Guichets Automatiques de Banque des confrères UEMOA	Tarif banque hôte
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	
	Carte Prémium (durée 2 ans)	10 000
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	
	Carte KORA	7 500
	TAM TAM	5 000
	Cash	10 000
	Duplication	
	Carte KORA	7 500
	TAM TAM	5 000
	Cash	10 000
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (VISA, MASTERCARD etc...)	
	<b>Frais de fabrication</b>	
	Traveler (Mastercard)	10 000
	MasterCard Premium BABF	66 000
	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000
	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
	<b>Frais de renouvellement</b>	
	Traveler (Mastercard)	10 000
	MasterCard Premium BABF	66 000
	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000
	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	
	KORA	10 000
	TAM TAM	5 000
	Cash	10 000
	Traveler	10 000
	MasterCard Premium BABF	66 000
	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000
	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Cf tarif de confection
2.2.2.4	Frais de reconfection de carte (sauf défektivité)	Cf tarif de confection
2.2.2.5	Réédition de code confidentiel ou recalcul PIN	
	KORA	2 500
	TAM TAM	2 500
	Cash	2 500
	Traveler	5 000
	MasterCard Premium BABF	5 000
	VISA Business BABF	5 000
	VISA Gold BABF	5 000
	VISA BALAFON BABF	2 500
	VISA BALAFON1 BABF	2 500
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.7	Opposition sur cartes	

2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	
	KORA	5 000
	TAM TAM	5 000
	Cash	5 000
	Traveler	10 000
	MasterCard Premium BABF	10 000
	VISA Business BABF	10 000
	VISA Gold BABF	10 000
	VISA BALAFON BABF	5 000
	VISA BALAFON1 BABF	5 000
	Frais de mainlevée d'opposition	
	KORA	1 000
	TAM TAM	1 000
	Cash	1 000
	Traveler	2 500
	MasterCard Premium BABF	5 000
	VISA Business BABF	Gratuit
	VISA Gold BABF	Gratuit
	VISA BALAFON BABF	Gratuit
	VISA BALAFON1 BABF	Gratuit
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	10 000
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond,.....)	5 000
2.2.2.10	Expédition à domicile :	
	Sur place (pli simple)	Frais d'envoi
	A l'étranger (pli recommandé)	Au réel
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	10 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte) (frais annuels)	
	KORA	7 500
	TAM TAM	Gratuit
	Cash	Gratuit
	Traveler	Gratuit
	MasterCard Premium BABF	Gratuit
	VISA Business BABF	60 000
	VISA Gold BABF	50 000
	VISA BALAFON BABF	20 000
	VISA BALAFON1 BABF	11 000
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde historique).	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	DAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	Tarif banque hôte
2.2.2.13.1.3	DAB dans la zone UEMOA (GIM-UEMOA)	
	KORA	500
	TAM TAM	500
	Cash	500
	Traveler	3 280 (5 EUR)

	MasterCard Premium BABF	4% min 6 560 (10 EUR)
	VISA Business BABF	500
	VISA Gold BABF	500
	VISA BALAFON BABF	500
	VISA BALAFON1 BABF	500
2.2.2.13.1.4	DAB hors zone UEMOA	
	Traveler	3 280 (5 EUR)
	MasterCard Premium BABF	4% min 6 560 (10 EUR)
	VISA Business BABF	2% plus 1 000
	VISA Gold BABF	2% plus 1 000
	VISA BALAFON BABF	2% plus 1 000
	VISA BALAFON1 BABF	2% plus 1 000
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banque (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	
	Sur GAB BABF	Gratuit
	Sur autres GAB hors GAB BABF	
	Cartes VISA	
	Inter-filiale ABI	200
	GIM-UEMOA	234
	International hors GIM	-
	Autres prestations services monétiques	
	Cash Advance	
	VISA BABF	
	ON US/Inter-filiale ABI et GIM-UEMOA	2 000
	Internationale hors GIM	15 000
	Frais de résiliation	
	Traveler	
	Frais	16 399 (25 EUR)
	Fenêtre d'opération	7 jours
	VISA-Business-Gold-BALAFON et BALAFON1	5 000
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	
	Au Burkina	Gratuit
	Hors du Burkina	
	Cartes sous régionales GIM-UEMOA	Gratuit
	Cartes Internationales VISA/Mastercard	
2.2.2.14.2	Hors Zone UEMOA	
<b>2.2.3</b>	<b>Virements et prélèvements</b>	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers	
	Virement SICA UEMOA	2 500
	Virement STAR UEMOA	2 500
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	



	Intra-groupe ABI	25 000
	Autres banques (SICA-UEMOA sous régionale)	25 000
	Autres banques (STAR-UEMOA)	
	Commission fixe	25 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Voir 2.2.3.1.1 à 2.2.3.1.5
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
	Aux guichets d'une agence BABF	5 000
	Aux guichets d'une filiale ABI	Voir 2.2.3.1.1 à 2.2.3.1.5
	Aux guichets d'autres banques dans l'UEMOA	Voir 2.2.3.1.1 à 2.2.3.1.5
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution des opérations	5 000
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	6 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paieement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement	
	Support télétransmission	Gratuit
	Support papier	5 000
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision) à la charge de l'émetteur	5 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	10 000
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	Cf escompte 8.3.9.1
2.2.3.3.4	Commission d'endos	Cf escompte 8.3.9.1
2.2.3.3.5	Intérêts	Cf. tarif 8.1.10
2.2.3.3.6	Port de lettre	5 000
2.2.3.3.7	Frais fixes	Néant
2.2.3.3.8	Frais de protêt	15 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	10 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	Néant

## III-SERVICES BANCAIRES

3.1	<b>Dates de valeurs appliquées<sup>3</sup></b>	
3.1.1	Virements reçus	
	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement	J+1
3.1.2	Remise de chèque	
	Remise de chèque interne	
	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement	J+1
	Remise de chèque confrères (jour ouvré)	J+1
	Remise de chèque Zone UEMOA	
	Compensation sous régionale	J+1
	Encaissement bilatéral	J+1
	Remise de chèque hors Zone UEMOA	
	Zone UEMOA J= jour effectif d'encaissement	J+1
	Reste du monde J= jour effectif d'encaissement	J+1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	
	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque	
	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	
	Versement espèce	
	Crédit le jour de l'opération	J
	Retrait espèce	
	Débit le jour de l'opération	J
3.1.6	Livrets d'épargne	
	Dépôt espèces	Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement.
	Retrait espèces	Débit, le premier jour de la quinzaine précédent le retrait.
3.2	<b>Frais liés aux services bancaires</b>	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet.	Gratuit
	Chèque de Guichet	2 500
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	Cf. tarif 2.2.1.1.4 et 2.2.1.1.5
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	
3.2.5	Rejet de chèque	Cf. tarif transferts 8.4.2
	Tireur BABF	
	Frais de rejet	10 000
	Retrait de chéquier (si injonction non respectée)	20 000

<sup>3</sup> Prescription de l'article 30 de la décision n°397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO.

	Remettant	6 000
3.2.6	Demande d'opposition	
	Sur chèques	5 000
	Sur chéquier	15 000
3.2.7	Incidents sur compte (Avis à tiers détenteur-ATD, Saisie-arrêt)	15 000
3.2.8	Protêt	15 000
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Non commercialisé
3.2.14	Frais de nantissement (Frais du notaire en sus)	20 000
3.2.15	Frais de Saisie Attribution, Avis à Tiers Détenteur (ATD)	20 000
3.2.16	Frais de reclassement	25 000
3.2.17	Autres types de services bancaires	

#### IV-SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	2 500/mois
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Conditions négociées
4.4	Services SMS	
	Frais d'abonnement	Gratuit
	Emission d'un virement interbancaire	Tarif virement 2.2.3.1
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	1 000/ mois
4.6	Téléchargement de fichier WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.7	Autres types de services bancaires à distance	Néant

#### V-GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	10 000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	10 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	15 000 + coût postal
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	
	Lettre d'avertissement	10 000
	Lettre d'injonction	10 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions	
	Tireur BABF	
	Frais de rejet	10 000
	Retrait de chéquier (si injonction non respectée)	20 000

	Remettant	6 000
5.7	Forfait chèque impayé, montant < 5 000 francs CFA	2 000
5.8	Certificat de non-paiement	10 000
5.9	Autres types de frais de gestion pour incidents de paiement	
	Chèques présentés au paiement sur compte en interdiction bancaire	30 000
	Frais de retrait de chéquier en cas de non restitution	25 000
	Frais par services de paiement rejeté pour défaut de provisions	5 000

### VI-OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	0,075% par trimestre
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	0,65%
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Non commercialisé
6.4	Souscription de Bons de Caisse émis par la banque	Non commercialisé
6.5	Relevé mensuel	Gratuit
6.6	Relevé de titre à la demande	Gratuit
6.7	Autres types d'opérations sur titres	
	Fonds communs de placement	
	Frais de tenue	0,075% / trimestre
	Frais de courtage	0,65%/transaction

### VII-OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
	Achat	
	EURO (taux de change fixe de 1 EURO pour 655,957 FCFA).	Gratuit
	Dollars US (USD)	Cours marché -19 points
	Autres devises	N/A
	Vente	
	EURO (taux de change fixe de 1 EURO pour 655,957 FCFA).	2% maximum.
	Dollars US (USD)	Cours marché +24 points.
	Autres devises	N/A
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Tarif émetteur
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	Tarif émetteur
7.4	Autre types d'opération de change	
	Avec les bureaux de changes Agréés	Conditions par bureau.

## VIII-OPERATIONS DE CREDIT

	MTD= TBB-2	9%
<b>8.1</b>	<b>Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD<sup>4</sup>+Marge)</b>	
8.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	MTD+3%
8.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	MTD+6%
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	MTD+3%
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	MTD+3%
8.1.5	Autres crédits à moyen et long terme (MTD+Marge)	MTD+2%
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	
	- Multinationales - Institutionnels /ONG	MTD-1%
	- Grandes Entreprises	Min. : MTD -2% Max. : MTD +1%
	- PME/PMI	Min. : MTD +2% Max. : MTD+4%
	- Très Petites Entreprises (TPE)	MTD+4,5%
	- Professions libérales	Min. : MTD+2% Max. : MTD+4,5%
	- Valeur résiduelle (VR)	1%
8.1.6.2	Immobilier	Non commercialisé
8.1.7	Financement en devises	MTD+2%
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	MTD+2%
8.1.9	Autres financements en devises	MTD+2%
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effets)	
	Taux d'escompte	MTD+3%
	Nombre de jours minimum	
	Effets domiciliés dans une banque au Burkina	15 Jours
	Effets domiciliés dans une banque UEMOA et RDM	45 jours
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	
	Facilité de caisse	MTD+3%
	Avance sur marché	MTD+3%
	Avance sur facture ou décompte	MTD+3%
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	MTD+3%
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	MTD+3%
<b>8.2</b>	<b>Crédits par signature</b>	
8.2.1	Cautions sur marché	
	Commissions	3% l'an
	Minimum	1 trimestre
	Min de perception	20 000
	Commission sur caution non apurée	3% l'an Min 1trim
	Frais d'acte modèle standard	40 000
	Frais d'acte modèle imposé	50 000
	Frais de prorogation	40 000

<sup>4</sup> Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle

	Demande d'annulation	35 000
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	
	Commissions	3% l'an
	Minimum	1 trimestre
	Min de perception	20 000
	Frais d'acte	50 000
	Garanties de paiement	
	Frais d'acte, garantie de paiement au fournisseur	100 000
	Frais d'acte, garantie à première demande/contre garantie bancaire	200 000
	Caution pour garantie à première demande	3%/an Min 1 trim.
	Contre-garantie bancaire	3%/an Min 1 trim.
	Nantissement de marchés ou délégation de créances	50 000
	Frais d'huissier à répercuter au client	Au réel
	Garanties diverses	3% Min 50 000
8.2.3	Aval de traites	
	Commission	3% l'an
	Minimum	1 trimestre
	Ou min de perception	50 000
	Frais de manipulation	15 000
<b>8.3</b>	<b>Opérations connexes aux opérations de crédits</b>	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	
	Mainlevée d'hypothèque	100 000
	Changement de garantie	30 000
	Autre mainlevée	25 000
8.3.2	Avenant sur contrat de prêt	20 000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	50 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	50 000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	50 000
4.3.6	Demande de décompte	20 000
8.3.7	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 000
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	
	Pénalité de retard	2%
8.3.9	Commission d'engagement	
	Autres crédits à moyen et long terme (non utilisation)	1% /an
8.3.9.1	Frais et commission d'escompte	
	Commission de bordereau	5 000
	Commission de manipulation	4 000/effet
	Commission d'endos	Gratuit
	Port de lettre	1 000
	Frais de prorogation	25 000
	Frais de retour impayé	15 000
8.3.9.2	Cautions et avals	3%/an
	Minimum	1 trimestre
	ou min de perception	50 000
8.3.10	Frais d'étude des dossiers de prêt	1% Min 50 000.

## IX-OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

<b>9.1</b>	<b>Encaissement chèque et effet en devises</b>	
9.1.1	EURO	
9.1.1.1	Commission prorogation-commission rapatriement	Cf tarif escompte 8.3.9.1
9.1.1.2	Commission d'encaissement	15 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	Frais d'envoi à répercuter
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	10 000
9.1.1.5	Provisions pour retour de chèque impayé	5 000
9.1.1.6	Avis de sort / SWIFT	15 000
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commissions de change	RAS
9.1.2.2	Commission d'encaissement	15 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	Frais d'envoi à répercuter
9.1.2.4	Avis de sort / SWIFT	15 000
9.1.2.5	Provisions pour retour de chèques impayés	10 000
<b>9.2</b>	<b>Emission de chèques et effets en devises</b>	
9.2.1	EURO	
9.2.1.1	Frais de dossier	Gratuit
9.2.1.2	Commission de transfert	1,2%
9.2.1.3	Taxe sur transferts hors UEMOA	0,6%
9.2.1.4	Frais SWIFT	17 500
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	Gratuit
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	
9.2.2.2	Taxe sur transferts hors UEMOA	0,6%
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	Gratuit
9.2.2.4	Frais SWIFT	17 500
9.2.2.5	Autres types de transferts avec l'étranger	RAS
<b>9.3</b>	<b>Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA</b>	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2	Frais d'encaissement	Gratuit
9.3.3	Frais de manipulation	Gratuit
9.3.4	Frais Swift	Gratuit
9.3.5	Port de lettre	Gratuit
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
9.3.7	Frais fixes d'impayés	Tarifs rejets
<b>9.4</b>	<b>Transferts</b>	
9.4.1	Transferts Zone UEMOA	
	Commissions fixes	25 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
	Commission de transfert	1,2% Min 25 000.

	Taxe de transfert hors UEMOA (à reverser au Trésor Public)	0,6%
9.4.3	Virement hors UEMOA (transferts Swift avec change en autres devises)	
	Commission de transfert	
	De 1 à de 10 millions de francs CFA	25 000
	De plus de 10 millions à 25 millions de francs CFA	55 000
	De plus de 25 millions à 50 millions de francs CFA	80 000
	De plus de 50 millions à 100 millions de francs CFA	150 000
	Au-delà de 100 millions de francs CFA	200 000
	Taxe de transfert hors UEMOA (à reverser au Trésor Public)	0,6%
9.4.4	Virement hors UEMOA (transferts Swift sans change)	Cf.9.4.2
9.4.5	Autres types de transferts	
	Transferts rapide d'argent	Tarifs opérateurs.
<b>9.5</b>	<b>Opérations documentaires</b>	
9.5.1	<b>Remise Documentaire Import</b>	
	<b>Effets documentaires pour encaissement</b>	
	Frais de dossier	20 000
	Frais documentaire par jeu de connaissance	
	Jusqu'à 10 000 000 de francs CFA	20 000
	De 10 000 001 à 25 000 000 de francs CFA	40 000
	De 25 000 001 à 50 000 000 de francs CFA	60 000
	De 50 000 001 à 100 000 000 de francs CFA	85 000
	Au-delà de 100 000 000 de francs CFA	100 000
	Frais de manipulation	25 000
	Frais d'encaissement	20 000
	Frais de domiciliation import	20 000
	Commission de prorogation éventuelle	20 000
	Frais Swift	17 500
	Commission de transferts	Cf. transferts 9.4
	Taxe de transferts hors UEMOA	0,6%
	Autres frais	
	Documents en souffrance (souffrance des documents : 60 jours après réception et notification au tiré)	25 000
	Transfert de documents à une autre banque	50 000
	Renvoi des documents au cédant	Frais d'envoi au réel + 50 000.
	<b>Effets documentaires pour acceptation et retour import</b>	
	Frais documentaires	Cf Effets documentaires pour encaissement
	Frais de manipulation	25 000
	Frais d'acceptation	10 000
	Frais de retour	15 000
	Frais Swift	17 500
	Port de lettre	5 000
	Commission de transferts (en cas de transfert)	Cf. transferts 9.4
	Taxe de transfert hors UEMOA (à reverser au Trésor Public)	0,6%
	Non client : frais supplémentaires	25 000
9.5.2	<b>Remise Documentaire Export</b>	
	Frais de dossier	20 000



	Frais documentaire par jeu de connaissance	
	Jusqu'à 10 000 000 de francs CFA	20 000
	De 10 000 001 à 25 000 000 de francs CFA	40 000
	De 25 000 001 à 50 000 000 de francs CFA	60 000
	De 50 000 001 à 100 000 000 de francs CFA	85 000
	Au-delà de 100 000 000 de francs CFA	100 000
	Commission d'encaissement	20 000
	Commission de négociation	25 000
	Taux d'escompte (en cas de remise escomptée)	Cf escompte
	Port de lettre	5 000
	Frais d'envoi Afrique	Frais réels + 50%
	Frais d'envoi hors Afrique	Frais réels + 50%
	Commission d'amendement	25 000
	Transferts de documents	75 000
	Autres frais (le cas échéant, hors frais des banques étrangères) en sus	
	Demande d'avis de sort/Swift	10 000
9.5.3	<b>Crédit Documentaire Import</b>	
9.5.4	<b>Ouverture du Credoc</b>	
	Frais de dossier	30 000
	Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)- tout trimestre commencé est dû	0,5% / trimestre
	Minimum de trimestre	1 trimestre
	Ou minimum de perception	50 000
	Frais Swift	17 500
	Port de lettre	5 000
	Commission de confirmation (perçue par le correspondant) si à la charge de client donneur d'ordre	Au réel
9.5.5	<b>Utilisation du Credoc</b>	
	Commission d'utilisation	0,25% flat Min. 30 000
	Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé	0,5% / trimestre Min 20 000
	Commission de levée de réserves	25 000
	Commission de transferts	Cf. transferts 9.4
	Taxe de transfert hors UEMOA (à reverser au Trésor Public)	0,6%
	Frais Swift	17 500
	Port de lettre	5 000
	Lettre de garantie pour absence de documents	3% l'an Min 1 trimestre
	Duplicata de documents	100 000
9.5.6	<b>Modification du Credoc</b>	
	Commission d'amendement simple (portant sur les termes)	20 000
	Commission d'amendement avec risque (montant, validité) (par trimestre indivisible)	0,50% / trimestre (sur la différence) Min 50 000
	Commission d'annulation	40 000
	Frais Swift	17 500
9.5.7	<b>Crédit Documentaire Export</b>	
	Frais de dossier	50 000

	Commission de notification (ne se cumule pas avec la commission de confirmation)	0,15%, Min. 20 000
	Commission de confirmation (par trimestre indivisible)	0,25% / trimestre, Min. 20 000
	Commission d'utilisation (ou de réalisation)	0,15%. Min 20 000
	Commission de négociation (par trimestre)	0,15% Min. 20 000
	Commission d'amendement simple (portant sur les termes)	20 000
	Commission d'amendement avec risque (montant, validité) (par trimestre indivisible)	0,25%/trimestre Min 20 000
	Commission d'acceptation	0,25% Min 2 mois ou 20 000
	Port de lettre	5 000
	Frais d'envoi Afrique et hors Afrique	Frais réels + 50%
	Commission d'annulation	50 000
9.5.8	<b>Domiciliation recettes d'exportations</b>	
	Frais de domiciliation sur opérations documentaires	20 000
	Commissions d'encaissement de recettes d'exportations	Gratuit
	Frais de rapatriement	Gratuit
	Domiciliation import ou export non apurée	15 000
9.5.9	<b>Lettre de crédit</b>	<b>Cf 9.5.3 et 9.5.4</b>

**X-AUTRES SERVICES (divers)**

<b>10.1</b>	<b>Frais de recherche de documents (en unité)</b>	
10.1.1	0 à 30 jours	7 500
10.1.2	30 à 60 jours	8 500
10.1.3	60 à 90 jours	10 000
10.1.4	Plus d'un an	15 000
10.1.5	Supplément par photocopie	2 000
<b>10.2</b>	<b>Boîtes à lettre</b>	20 000
<b>10.3</b>	<b>Location de coffre-fort</b>	Non commercialisé
<b>10.4</b>	<b>Frais de reproduction de clé</b>	Non commercialisé
<b>10.5</b>	<b>Demande de renseignements sur client</b>	5 000
<b>10.6</b>	<b>Demande de renseignements commerciaux (par télécopie et avec accord du client)</b>	5 000
<b>10.7</b>	<b>Demande de renseignements financiers</b>	20 000
<b>10.8</b>	<b>Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)</b>	50 000
<b>10.9</b>	<b>Abonnement mensuel au site internet</b>	1 000
<b>10.10</b>	<b>Information semestrielle des cautions</b>	Gratuit
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	25 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	Jusqu'à 50 000 de francs CFA	5 000
	De 50 001 à 500 000 francs CFA	10 000

	De 500 001 à 1 000 000 de francs CFA	22 500
	Plus de 1 000 000 francs CFA	50 000
	Plus de 2 000 000 francs CFA (frais du notaire en sus)	50 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte solde >=100 000	10 000
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
10.13	Frais relatifs saisie-arrêt/Avis à Tiers Débiteurs ou opposition administrative	20 000
10.13.1	Lettre d'avertissement	Cf. tarif 5.5
10.13.2	Lettre d'injonction	Cf. tarif 5.5
10.14	Attestation d'avoirs	5 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	20 000
10.16	Autres types de services	
	Collecte de fonds	Sur négociation
	Attestation de solde	10 000
	Attestation de compte	10 000
	Avis de sort demandé par le cédant	5 000
	Lettre de recommandation	10 000
	Frais pour restitution de titre (dépôt libre)	50 000
	Frais de visite de chantier	Au réel
	Banque Unique	Tarif banque unique

## METHODOLOGIE DE CALCUL DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

(Article 31 de la Décision n°397/12/2010 portant Règles, Instruments et Procédures de mise en œuvre de la Politique de la Monnaie et du Crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

### 1- Calcul du taux de période (i)

Le taux de période (i) est dérivé de la résolution de l'équation suivante :

$$\sum_{k=1}^{k=n} \frac{P_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{k'=1}^{k'=n'} \frac{R_{k'}}{(1+i)^{t_{k'}}$$

Où :

$k$  est le numéro d'ordre d'une tranche du prêt. Dans le cas particulier des prêts débloqués en une seule tranche,  $k$  est fixé à 1 ( $k = 1$ ) ;

$k'$  est le numéro d'ordre d'un remboursement ou d'un règlement de charges ;

$\Sigma$  désigne la somme;

$n$  est le nombre de tranches de déblocage du prêt à recevoir par l'emprunteur ;

$N$  est le nombre de remboursements ou de règlements de charges à effectuer par l'emprunteur ;

$t_k$  est l'intervalle de temps, exprimé en nombre de périodes unitaires, séparant la date de la première tranche du prêt ( $k=1$ ) et celle de la  $k^{\text{ième}}$  tranche du prêt ;

$t_{k'}$  est l'intervalle de temps, exprimé en périodes unitaires, séparant la date du premier déblocage du prêt (première tranche du prêt) et celle du  $k^{\text{ième}}$  remboursement ou paiement de charges ( $k' = 1$  à  $n'$ ) ;

$i$  est le taux de période ;

$P_k$  est le montant de la tranche  $n^{\circ}k$  du prêt ;

$R_{k'}$  est le montant du remboursement ou du paiement de charges  $n^{\circ} k'$ . Ce montant intègre, le cas échéant, les charges d'intérêt ainsi que tous les autres frais acquittés à la même date (frais de dossier, assurances...).

$r$  est le taux d'intérêt nominal du prêt. Bien que n'apparaissant pas de façon explicite dans la formule de calcul du TEG,  $r$  permet de générer le tableau d'amortissement du prêt et de calculer les quantités  $R_{k'}$ , qui comprennent, outre les intérêts à payer, tous les autres frais (frais de dossiers, assurances, etc.).

**N.B :** Cette formule de calcul est limitée aux prêts à taux d'intérêt nominal fixe.

### 2- Calcul du Taux Effectif Global (TEG)

Le taux  $i$  calculé ci-dessus est généralement un taux de période (mois, trimestre, semestre).

Le TEG étant calculé sur une base annuelle, il se détermine selon la relation de proportionnalité suivante :

$$TEG = \frac{i \times \text{durée d'une année civile}}{\text{durée de la période unitaire}}$$

### 3- Exemples illustratifs

#### Cas de mise en place d'un prêt amortissable sur 60 mois avec frais de dossier :

INSTRUCTION DOSSIER DE PRET		FORMULE DE CALCUL
Prêt	15 000 000	
Durée en mois	60	
Taux	5,00%	
Mensualité (HT)	-283 069	$(15\ 000\ 000 * 5\% / 12) / (1 - (1 + 5\% / 12)^{-60})$
Frais de dossier	100 000	
TEG	<b>5,405%</b>	$(1 + \text{TAUX}(60; 283069; 15000000 - (100000)))^{-12} - 1$

#### Cas d'un découvert :

INSTRUCTION DECOUVERT		FORMULE DE CALCUL
Ligne Découvert	10 000 000	
Solde moyen (sur la durée indiquée)	5 700 000	
Total mouvement débiteur	0	
Taux découvert	12,00%	
Taux usure	15,00%	
Durée (jours)	25	
Autres charges (commission plus fort découvert)	0,08333%	
Autres charges (commission de mouvement)	0,025%	
Commission plus fort découvert	396	
Intérêts débiteurs	47 500	
Commission de mouvement	0	
TEG	<b>12,100%</b>	$((396 + 47500 + 0) / 5700000) * 360 / 25$
RETROCESSION INTERET	NON	

**Pour toute réclamation, bien vouloir contacter le Service Organisation & Qualité aux numéros :**

**25 49 24 56 à 50**